

Mobilité Erasmus en L3 et sélection en master 1

Par **Jurixio2.0**, le **23/01/2022** à **13:40**

Bonjour tout le monde !

J'ai depuis quelques mois une question qui me préoccupe.

Je suis actuellement en L2 de droit et j'envisage de partir en Erasmus durant le deuxième semestre de L3. Seulement, j'ai entendu dire qu'une mobilité Erasmus pouvait être préjudiciable au moment des recrutements en Master 1, notamment dans les universités de Paris. D'un autre côté, j'ai aussi vu que cela pouvait être un plus.

Est ce que quelqu'un pourrait m'aider à démêler le vrai du faux ?

Merci d'avance !

Par **Jullious**, le **23/01/2022** à **22:03**

La question que vous devez vous poser est la suivante : Cela est il en adéquation avec mon projet personnel ?

Les professeurs ne sont pas bêtes et connaissent la réputation parfois négative qu'a Erasmus.

Par **Jurixio2.0**, le **25/01/2022** à **01:19**

D'accord ! Si je veux faire Erasmus c'est surtout dans le but d'apprendre une langue et de découvrir une nouvelle culture. C'est donc plus dans un but personnel que professionnel étant donné que je ne veux pas faire de droit international plus tard.

Pour le moment j'ai des résultats corrects, je ne sais pas si ça peut "compenser" pour le recrutement.